



## Arnaque d'un site internet

Par **leylatan**, le **26/01/2014** à **23:23**

Bonjour, alors je vous explique mon cas. J'ai commandé des chaussures sur internet sur un site que je n'avait jamais vu auparavant <http://www.niketnrequins2013.fr> sur le site il est bien dit que aucun prélèvement ne sera effectuer avant la livraison de la commande. Surprise, 2 jours plus tard je vois mon compte débiter mais pas de livraison dans les entourages. Je reçoit ensuite un mail expliquant que le produit est en rupture de stock donc je doit choisir un autre produit. Le problème c'est que je doit choisir un autre article sans être rembourser du précédent ! Le gros probleme c'est que ce site n'est pas français ! Je men suis rendu compte seulement après le paiement effectuer .. Dans ce cas que pourrait je faire ? Ya t il une solution de se faire rembourser ? On ma envoyer un dernier mail m'indiquant que le remboursement s'effectuera dans les 2-4 semaines que c'est sécuriser par SSL mais je n'ai toujours pas eu de remboursement .. Merci de bien vouloir m'éclairer ..

Par **mimi63**, le **28/03/2014** à **17:04**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

j ai commander en decembre 2013 sur le meme site <http://www.niketnrequins2013.fr> ma commande a bien ete prie en compte ils on prelever la somme le meme jour que ma commande et au jour d aujourd hui je n es jamais reçu cette commande je les ai relancer en envoyant des mails en francais et meme en anglais mais ils ne repondent pas pourtant quand je vais sur le site j ai mon compte qui es créer alors voila du coup je ne c plus quoi faire .

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **leylatan**, le **28/03/2014 à 17:41**

C'est exactement pareil, c'était tout simplement une arnaque. Il faudra peut être qu'on demande un remboursement auprès de notre banque, mais je ne connais pas vraiment

Par **mimi63**, le **29/03/2014 à 18:20**

bonjour

.  
oui mais je ne c est pas si notre banque remboursera je ne pense pas mais se que je comprend pas c est quand meme un site securisé donc on se doute pas a l arnaque .[smile17]  
mais je n arrive pas a comprendre car comme on peut voir sur mon compte , j ai quand meme des numero de transaction ,n° de commande .... donc je comprend plus rien j espere juste que si d autre personne commande il ne se feront pas arnaquer qu il verront nos message avant ..

Information de commande - Commande #525

Qté. Produits Total

1 ea. air max 90 bg noir blanc,air max 90

Nike Homme - EU 42= UK 7.5 =US 8.5

€51.00

€51.00Sous-Total:

€15.00 Forfait de Livraison (Meilleure Route):

€66.00 Total:

Historique de commande & commentaires

Date Statut de commande Commentaires

12/12/2013 pennding

12/12/2013 processing Order payment is successfull! Transaction

ID:mb111312122022345260

12/12/2013 processing Order payment is successfull! Transaction

ID:mb111312122022345260

Par **leylatan**, le **29/03/2014 à 20:10**

Je suis actuellement a la banque postale, j'ai entendu que si j'écrivais une lettre a mon centre financier je pourrait peut être avoir un remboursement car l'achat a été effectuer par cb. Il faut se renseigner. Allez a votre banque poser leur la question vous aurez surement une réponse plus approfondi

Par **mimi63**, le **30/03/2014 à 00:25**

merci beaucoup je vais aller y voire et poser la question on verra bien et merci encore

Par **moisse**, le **30/03/2014** à **10:40**

Bonjour,

En présence d'une contestation signalée dans les 70 jours de l'envoi du relevé de banque, la banque fait signer un document attestant que ce n'est pas le titulaire de la carte bancaire ou une personne autorisée par ses soins, qui a effectué la transaction.

Les transactions ont pour principe d'être irrévocables, afin de créer la confiance des commerçants dans ce moyen de paiement.

C'est donc via un faux en écritures que vous récupèrerez (peut-être) votre argent.

J'ignore si les risques sont réels avec un commerçant étranger.